

CANADA  
Province de Québec  
District de Québec  
No division : 18-Terrebonne  
No cour : 700-11-013149-127  
No dossier : 41-1598918

COUR SUPÉRIEURE  
En matière de faillite et d'insolvabilité

**Procès-verbal de la première assemblée des créanciers (continuité suite aux reports du 27 septembre 2012, 16 octobre 2012, 31 octobre 2012, 7 novembre 2012, 4 avril 2013 et 30 mai 2013)**

Dans l'affaire de la proposition de : <b>9135-2310 Québec Inc.</b>		
Endroit de l'assemblée : 1981 Mc Gill College Montréal, Québec H3A 0G6	Président de l'assemblée : Pierre Marchand, M. Sc., CPA, CMA, CIRP Richter Groupe Conseil Inc. (anciennement RSM Richter Inc.)	
	Date de l'assemblée : 28 juin 2013	Heure de l'assemblée : 11 h 00

### I. PRÉSENCES

Selon la liste en annexe.

### II. QUORUM

Le président constate qu'aucun créancier n'est présent à la réunion et que deux (2) créanciers ont préalablement transmis leurs votes par écrit.

### III. VOTE SUR LA PROPOSITION

Le président constate que la Proposition est refusée par les créanciers ayant droits de vote. Le résultat est présenté au tableau ci-après :

9135-2310 Québec Inc.

Sommaire des votes

	\$		#	
Oui	8 327,63	24,95%	1	50,00%
Non	25 050,63	75,05%	1	50,00%
	<u>33 378,26</u>	100,00%	<u>2</u>	100,00%

La Débitrice est donc réputée avoir fait cession de ses biens.

### IV. Première assemblée des créanciers

Compte tenu qu'aucun créancier n'est présent, la première assemblée des créanciers sera convoquée par écrit pour le 19 juillet à 11h au bureau du Surintendant des Faillites.

## V. LEVÉE D'ASSEMBLÉE

L'agenda étant épuisé, l'assemblée est levée à 11h15.



Pierre Marchand, M. Sc., CPA, CMA, CIRP, Syndic  
agissant à titre de président

